

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 25 octobre 2013

Statuer sur deux demandes de modifications à la composition des commissions parlementaires

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1253-20131029**

QUÉBEC

Réunion du 25 octobre 2013

Objet : Statuer sur deux demandes de modifications à la composition des commissions parlementaires

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale et président de la Commission
- M. Bédard (Chicoutimi), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Moreau (Châteauguay), leader parlementaire du gouvernement
- M. Deltell (Chauveau), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur deux demandes de modifications à la composition des commissions parlementaires

Concernant les demandes adressées, le 21 octobre 2013 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition des commissions parlementaires, le comité directeur approuve ces demandes et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

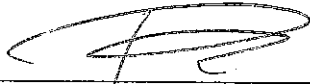
- Que le député de Mercier devienne membre de la CAPERN au lieu de la CFP;
- Que le député de St-Maurice ne soit plus membre de la CFP;
- Que le député de Deux-Montagnes devienne membre de la CAPERN;
- Que la CAPERN soit par conséquent formée d'un total de 11 membres et la CFP de neuf membres;

- Que la députée de Gouin devienne membre de la CSSS au lieu de la CAT;
- Que le député de Deux-Montagnes ne soit plus membre de la CAT ;
- Que le député de Berthier devienne membre de la CSSS;

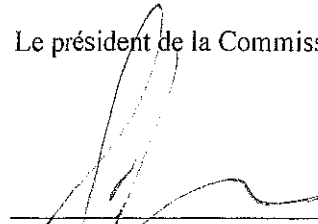
- Que la CSSS soit par conséquent formée d'un total de 11 membres et la CAT de neuf membres.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



Jacques Chagnon

FA/mcm

Québec, le 25 octobre 2013

ANNEXE I

Demandes des députés indépendants au sujet
de modifications à la composition des commissions parlementaires



Françoise David
Députée de Gouin

Québec, le lundi 21 octobre 2013

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A1A4

Objet : Changement de Commission parlementaire

Monsieur le Président,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de mon souhait de changer de Commission parlementaire. Je suis actuellement membre de la Commission de l'aménagement du territoire (CAT) et je voudrais changer pour devenir membre de la Commission de la santé et des services sociaux (CSSS), et ce, pour le reste de la présente législature.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations solidaires.

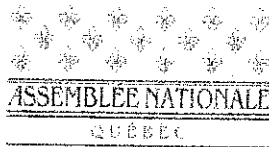
Françoise David
Députée de Gouin

cc. Leader du gouvernement
 Leader de l'opposition officielle
 Leader du deuxième groupe d'opposition
 Secrétaire général de l'Assemblée nationale

Hôtel du Parlement
Bureau RC-119
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418-644-1430
Télécopieur : 418-643-0624
Courriel : fdavid-goui@assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
1453, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H2G 3C6
Téléphone : 514-864-6133

www.assnat.qc.ca



Amir Khadir
Député de Mercier

Québec, le lundi 21 octobre 2013

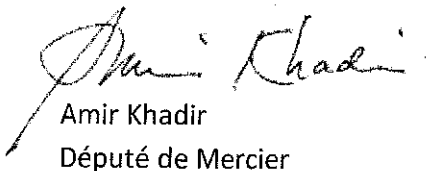
Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec)
G1A1A4

Objet : Changement de Commission parlementaire

Monsieur le Président,

Je vous écris aujourd'hui pour vous faire part de mon souhait de changer de Commission parlementaire. Je suis actuellement membre de la Commission des finances publiques (CFP) et je voudrais changer pour devenir membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN), et ce, pour le reste de la présente législature.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et veuillez recevoir mes plus solidaires salutations.


Amir Khadir
Député de Mercier

cc. Leader du gouvernement
 Leader de l'opposition officielle
 Leader du deuxième groupe d'opposition
 Secrétaire général de l'Assemblée nationale

Hôtel du Parlement
Bureau RC-119
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418-644-1430
Télécopieur : 418-643-0624
Courriel : akhadir-merc@assnat.qc.ca
www.assnat.qc.ca

Adresse de circonscription
1012, avenue du Mont-Royal
Bureau 102
Montréal (Québec) H2J 1X6
Téléphone : 514-525-8877
Télécopieur : 514-521-0147

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Monnerat, Marie-Claude

De: Charette, Benoit
Envoyé: 24 octobre 2013 12:21
À: Arsenault, Francois
Objet: RE: CAN- modifications composition commissions Mme David/ M. Khadir

Tout à fait, merci!

Au plaisir!

Benoit

Benoit Charette
Directeur de cabinet du leader et du cabinet du whip du 2e groupe d'opposition

-----Message d'origine-----

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 24 octobre 2013 12:20
À : Charette, Benoit
Objet : RE: CAN- modifications composition commissions Mme David/ M. Khadir

Bonjour Benoît,

C'est la même demande. Je comprends que vous êtes d'accord avec la proposition.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur
Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

-----Message d'origine-----

De : Charette, Benoit
Envoyé : 24 octobre 2013 09:37
À : Arsenault, Francois
Objet : RE: CAN- modifications composition commissions Mme David/ M. Khadir

Bonjour François,

J'espère que tu vas bien. S'agit-il d'une nouvelle demande ou celle à laquelle j'ai déjà répondu? Merci!

Une belle journée à toi!

Benoit

Benoit Charette

Directeur de cabinet du leader et du cabinet du whip du 2e groupe d'opposition

-----Message d'origine-----

De : Arsenault, Francois

Envoyé : 23 octobre 2013 19:24

À : Whittom, Johanne

Cc : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Charette, Benoit; Larouche, Josee; Rousseau, Marie-Pier

Objet : Re: CAN- modifications composition commissions Mme David/ M. Khadir

J'ai maintenant besoin de votre réponse par courriel à la demande de QS.

Merci,

François Arsenault

> Le 2013-10-23 à 18:32, "Whittom, Johanne" <jwhittom@assnat.qc.ca> a écrit :

>

> Vous pouvez également compter sur l'accord du président.

>

> Johanne

>

>> Le 2013-10-23 à 18:11, "Montminy, Anik" <amontminy@assnat.qc.ca> a écrit :

>>

>> J'ai egare le courriel - je vous confirme notre consentement pour proceder par courriel.

>> Anik

Monnerat, Marie-Claude

De: Whittom, Johanne
Envoyé: 25 octobre 2013 09:28
À: Montminy, Anik
Cc: Lajoie, Simon; Arsenault, Francois; Charette, Benoit; Mignolet, Ariane; Rousseau, Marie-Pier; Mercier, Eric R.
Objet: Re: CAN

Je vous confirme également l'accord du président. Merci!

Johanne

Le 2013-10-24 à 21:26, "Montminy, Anik" <amontminy@assnat.qc.ca> a écrit :

Consentement
Anik

De : Lajoie, Simon
Envoyé : Thursday, October 24, 2013 03:00 PM
À : Arsenault, Francois; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN

Et consentement pour la demande en question

Simon Lajoie
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du gouvernement
418-643-3804

De : Lajoie, Simon
Envoyé : 23 octobre 2013 11:54
À : Arsenault, Francois; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN

Consentement accordé pour répondre par courriel au nom du Leader parlementaire du gouvernement.

Simon Lajoie
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du gouvernement
418-643-3804

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 23 octobre 2013 09:25
À : Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne

Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN

Bonjour,

Nous avons reçu une demande du député de Mercier et de la députée de Gouin afin de changer de commission parlementaire. Si cette demande est accordée, le PQ pourrait retirer un membre de la première commission et en ajouter un à la nouvelle commission afin de conserver la même logique lorsque ces deux députés sont devenus membres. Bref, la CAPERN et la CSSSS passeraient de 9 à 11 membres. La CFP et la CAT passeraient de 11 à 9 membres.

Je sollicite donc votre consentement afin de procéder par courriel au nom de vos leaders respectifs pour ce qui suit :

- Que le député de Mercier devienne membre permanent de la CAPERN au lieu de la CFP
- Que le député de St-Maurice ne soit plus membre de la CFP
- Que le député de Deux-Montagnes devienne membre de la CAPERN

- Que la députée de Gouin devienne membre permanent de la CSSS au lieu de la CAT
- Que le député de Deux-Montagnes ne soit plus membre de la CAT
- Que le député de Berthier devienne membre de la CSSS

Par la suite, le rapport de la CAN devra être déposé en Chambre afin d'officialiser ces décisions.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg>

Direction des travaux parlementaires
1035, rue Des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0243 | farsenault@assnat.qc.ca

Le message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De: Charette, Benoit
Envoyé: 23 octobre 2013 09:38
À: Arsenault, Francois; Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Whittom, Johanne
Cc: Mignolet, Ariane
Objet: RE: CAN

Consentement, merci!

Benoit Charette
Directeur de cabinet du leader et du cabinet du whip du 2^e groupe d'opposition

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 23 octobre 2013 09:25
À : Lajoie, Simon; Montminy, Anik; Charette, Benoit; Whittom, Johanne
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN

Bonjour,

Nous avons reçu une demande du député de Mercier et de la députée de Gouin afin de changer de commission parlementaire. Si cette demande est accordée, le PQ pourrait retirer un membre de la première commission et en ajouter un à la nouvelle commission afin de conserver la même logique lorsque ces deux députés sont devenus membres. Bref, la CAPERN et la CSSSS passeraient de 9 à 11 membres. La CFP et la CAT passeraient de 11 à 9 membres.

Je sollicite donc votre consentement afin de procéder par courriel au nom de vos leaders respectifs pour ce qui suit :

- Que le député de Mercier devienne membre permanent de la CAPERN au lieu de la CFP
- Que le député de St-Maurice ne soit plus membre de la CFP
- Que le député de Deux-Montagnes devienne membre de la CAPERN

- Que la députée de Gouin devienne membre permanent de la CSSS au lieu de la CAT
- Que le député de Deux-Montagnes ne soit plus membre de la CAT
- Que le député de Berthier devienne membre de la CSSS

Par la suite, le rapport de la CAN devra être déposé en Chambre afin d'officialiser ces décisions.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.gc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.